

Québec,

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, bureau 1.39
Québec (Quebec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

La présente fait suite à la pétition déposée à l'Assemblée nationale du Québec le 28 mai 2025 par la députée de Westmount-Saint-Louis demandant d'empêcher la fermeture de l'Académie Centennial en lui accordant un financement pour soutenir le secteur francophone. Les raisons évoquées concernent la suffisance du financement accordé à l'établissement ainsi que les enjeux relatifs au maintien des activités auprès des élèves du secondaire présentant des difficultés et des besoins particuliers.

Je tiens à vous assurer que je reconnais l'importance des services offerts par l'Académie ainsi que leurs bienfaits auprès des élèves qui en bénéficient.

C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'une aide financière d'urgence de 900 000 \$ a été accordée à l'Académie Centennial en juin dernier, principalement afin de permettre à l'établissement d'assurer une prestation de services éducatifs jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025.

Quant à l'agrément aux fins de subventions pour le secteur francophone, toute demande est soumise à une analyse conformément aux dispositions de la *Loi sur l'enseignement privé*. Cette évaluation prend en compte tant la qualité du dossier soumis que les ressources budgétaires disponibles. Après analyse, il s'avère que l'agrément aux fins de subventions demandé par l'établissement pour près de la moitié de son effectif ne peut lui être accordé.

Mes équipes demeurent disponibles pour poursuivre les échanges amorcés avec l'établissement au cours des derniers mois, en lien avec le déploiement de sa mission et son engagement envers la réussite des élèves.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.


Sonia LeBel